Volet spécifique UTT

1. Développer une stratégie d'alliances coordonnées

La stratégie de l'UTT en matière de coopération et d'alliance avec des établissements français s'organise sur les quatre dimensions suivantes :

1.1. Animer le secteur sud de l'association champardennaise

La logique est de répondre de manière optimale aux enjeux du territoire de l'académie de Reims, en se coordonnant avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) présents dans l'association autour de l'URCA. L'animation par l'UTT de l'ESR sur le secteur sud (départements de l'Aube et de la Haute Marne) est en place depuis mai 2017. Elle est cohérente avec la vocation de l'UTT, d'être en appui au développement économique de son environnement proche, notamment sur Troyes. Cette logique doit dynamiser la démarche « Ed Troyes », soutenue par les collectivités et qui a pour objectif de développer l'attractivité du territoire en favorisant la synergie entre les établissements de l'ESR troyen pour permettre de construire de nouveaux cursus transversaux et innovants.

Une stratégie de réponse coordonnée aux appels à projet a été initiée (réponses à NCU, à la labellisation Datacenter régional). Le futur de la connexion de l'ESR Troyen et de l'URCA à Renater (assuré aujourd'hui par Telemus) est envisagé collectivement.

1.2. Développer des partenariats au travers de projets impliquant les acteurs de la région Grand Est

L'UTT développe méthodiquement ses partenariats avec les acteurs de l'ESR de la région Grand Est, dans une logique de complémentarité en recherche (industrie du futur, sécurité globale, matériaux, photonique, cyber sécurité, objets connectés, e-santé) et en formation (modules de formation à distance, masters spécialisés, cours en anglais). Deux premiers accords ont été signés, l'un avec CentraleSupélec sur la photonique et l'autre avec Télécom Physique Strasbourg (TPS) sur la e-santé, les objets connectés et la cyber sécurité. L'objectif est de développer des relations similaires avec le réseau Mines-Télécom.

1.3. Accroître les relations avec Sorbonne Université (SU) afin de viser l'excellence

L'enjeu est que l'UTT puisse se rapprocher voire à terme intégrer SU d'une manière qui à la fois lui permette de contribuer au renforcement de la branche ingénierie de SU, tout en conservant une véritable capacité à agir, avec des éléments de gouvernance associant les collectivités territoriales. Cette démarche positionnerait l'ingénierie dans une relation privilégiée avec les acteurs économiques et les entreprises, aux plans national et territorial. Elle apporterait également à l'UTT des coopérations renforcées avec des équipes de recherche de SU, des contributions possibles d'enseignants chercheurs (EC) pour développer de nouvelles formations et une plus grande visibilité internationale. Au plan local elle bénéficierait au territoire de l'UTT (en local et dans la grande région), en y projetant l'image de SU.

Les principaux axes de coopération que l'UTT souhaite développer avec SU sont :

- la mise en synergie d'équipes de recherche ;
- la coopération de l'école doctorale de l'UTT avec les écoles doctorales de SU ;
- l'innovation pédagogique ;
- la recherche partenariale.

1.4. Renforcer le modèle du Groupe UT à l'international

Les trois membres du Groupe UT, à savoir UTC, UTT et UTBM, poursuivent leurs coopérations, dans une logique qui est celle de la préservation et de l'évolution du modèle culturel des UT. Les grands axes de cette coopération restent l'international et la formation initiale d'ingénieurs, avec des développements possibles sur la formation continue, l'innovation et l'entrepreneuriat étudiant. La croissance de l'Université de Technologie Sino Européenne de Shanghai (UTSEUS) se poursuit avec notamment le projet d'une création d'un master

chinois et d'une accréditation après avis de la CTI. Le développement d'UE en ligne et hybrides, partagées par les trois UT, est un possible axe de développement faisant suite à l'IDEFI InnovENT-E. Le groupe UT a également un objectif de coopération en recherche, notamment dans le domaine du transport. Enfin, le Groupe UT n'exclut pas de s'adjoindre des membres associés, notamment à l'international.

Jalon 1 : Point d'étape à mi-parcours sur le rapprochement envisagé et les relations avec SU
Jalon 2 : Point d'étape à mi-parcours sur les actions d'animation mises en œuvre au nom de l'association pour le secteur sud champenois

2. Valoriser les atouts de l'UTT en recherche et formation afin de renforcer son attractivité et la réussite de ses étudiants

2.1. Poursuivre une recherche ambitieuse

2.1.1. Réorganiser et renforcer les équipes de recherche

Concernant le développement des équipes, l'équipe L2N de l'UTT se rapprochera de l'équipe LRN de l'URCA, pour constituer le pôle le plus important en nano-optique en Europe. Le produit de ce rapprochement aura vocation à développer des coopérations avec l'Institut des NanoSciences de Paris (INSP) de SU. Ce nouveau pôle poursuivra les coopérations déjà engagées au sein du Labex « Action » en lien avec l'Université de Bourgogne Franche Comté (Intelligence au cœur de la matière).

Partenaire de la chaire photonique mise en place par CentraleSupelec à Metz, l'ICD renforcera ses collaborations dans ce domaine.

L'UTT s'engage également dans la démarche « Ambition Matériaux » initiée par la Région Grand Est et ses nombreux acteurs académiques et industriels dans ce domaine, dont deux Instituts Carnot (MICA et ICEEL), le pôle de compétitivité « Materalia » et l'IRT M2P. Cette démarche est initiée par la région Grand Est afin d'en la région la plus attractive sur le marché porteur des matériaux et des procédés.

Par ailleurs, l'UTT a besoin de renforcer son potentiel d'enseignants chercheurs dans le domaine des SHS, du fait des besoins générés par les enjeux sociétaux posés notamment par le développement des nouvelles technologies numériques. Ceux-ci impactent en effet les thématiques transverses « Services et Industrie du Futur » et « Sécurité Globale Appliquée » sur lesquelles l'UTT travaille et dont l'un des objectifs est de renforcer le binôme Technologies – SHS pour permettre de mener des projets interdisciplinaires répondant aux finalités sociétales de ces deux thématiques. Elle amènera l'UTT à participer à l'installation d'une maison locale des SHS avec l'URCA et l'ESC Troyes.

2.1.2. Accompagner le développement de thématiques transverses

Concernant les axes transverses, deux instituts seront créés par l'UTT, l'un en Sécurité Globale Appliquée et l'autre sur la thématique Services et Industries du Futur, dans le but de faire émerger de nouvelles initiatives et de nouveaux financements en recherche, en formation initiale et en formation continue.

Le premier, l'Institut Sécurité Globale Appliquée de Troyes (ISGAT), capitalisera sur l'activité développée par l'UTT depuis 12 ans en la matière, sur les deux chaires créées, en partenariat avec l'ENSOSP (Ecole Nationale Supérieure des Officiers des Sapeurs-Pompiers) pour l'une et l'ENSP (Ecole Nationale Supérieure de Police) pour l'autre. Un projet de partenariat entre le Ministère de l'Intérieur, le LIRIT de Toulouse, L'Université Lyon 3 et l'UTT est en cours de réflexion sur cette thématique.

Le second, l'institut Services et Industrie du Futur de Troyes (IFSIT), s'inscrira dans une démarche déjà engagée à l'échelle de la région Grand Est, en assurant une complémentarité entre les ressources et activités des cinq universités en la matière. La logique « Services et industrie du futur » s'adossera à la Chaire « Connected innovation » et trouvera notamment des champs d'application dans le domaine de la e-santé mais aussi de la bio-économie, l'un des deux principaux thèmes soutenus par le Grand Est, en mobilisant l'expérience acquise par l'UTT dans le cadre de ses actions au sein de l'ITE Pivert.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Pour ce qui est de l'e-santé, une structure « Santé Numérique », montée en partenariat avec les Hôpitaux Champagne Sud (HCS), est à l'étude. Cette initiative prolongerait les activités de recherche déjà engagées avec HCS qui deviendrait une composante de l'Institut Services et industrie du futur, s'appuierait sur les acquis de l'UTT en la matière et notamment le Programme Scientifique et Technique (PST) e-santé, le living-lab « Active-aging » et la chaire « Silvertech ».

Il est à noter que ces activités transverses se positionnent au croisement des cinq priorités du site et des compétences disponibles à l'UTT. Compte tenu des moyens disponibles, deux de ces priorités ont été particulièrement ciblées par l'UTT dans un premier temps.

Parallèlement le travail de collaboration et de mutualisation déjà engagé avec l'URCA autour principalement des plateformes NANOMAT et Num3D ainsi que de la future plateforme "FFCA" dans le domaine de l'Industrie du Futur, se poursuivra, ce travail pouvant s'étendre à terme à d'autres plateformes.

2.1.3. Développer l'attractivité de l'école doctorale

Corrélativement aux actions précédentes, à la sensibilisation des chercheurs à la diversification des sources de financement des projets de recherche et si la capacité d'encadrement le permet, le nombre de doctorants augmentera, avec une croissance espérée de 10 à 20% sur les cinq années qui viennent, afin d'atteindre 200 à 220 doctorants à l'horizon 2022.

2.2. Affirmer une formation reconnue

2.2.1. Inscrire les formations UTT dans une démarche d'amélioration continue

Les formations d'ingénieurs de l'UTT font l'objet d'une évolution, en mettant en place de manière mieux formalisée l'approche programme et la démarche compétences. Ce travail est fait sur les branches et sur le tronc commun (TC), en faisant de la première année de branche (« L3 ») une année de convergence pour les étudiants en branche issus de différents cursus (TC, IUT, CPGE, étrangers...). Ceci permettra la création d'un « jalon » à bac+3, qui facilitera la cohérence et la complémentarité de l'offre de formation de l'UTT et de celle de l'IUT voisin.

Le développement des projets étudiants et le soutien à l'entrepreneuriat étudiant seront poursuivis. Le premier se mettra en place en lien avec les objectifs affichés dans la politique de soutien au développement économique local. Le second se poursuivra en capitalisant notamment sur la démarche MIND. La démarche MIND *(Maîtriser, INnover, Développer)*, initiée en 2016, incarne la volonté de l'UTT d'encourager, faciliter et accompagner les initiatives et l'innovation étudiante en lien et grâce à l'action de la Fondation UTT et au travers des outils suivants : MIND-Lab (espace de coworking), MIND-Tech (Fablab), MIND-Social (réseau social), MIND-Expérience (organisation évènementielle) et MIND-Hack (hacklab). L'objectif est de faire naître 20 startups étudiantes sur la période du plan (2018-2022).

L'évolution des cursus s'accompagnera du développement de ressources en ligne et de nouvelles pratiques pédagogiques et d'évaluation, non seulement des connaissances, mais aussi des compétences. La mise en place d'un Learning Lab. est prévue sur la durée du plan en lien avec la cellule d'accompagnement à l'innovation pédagogique prévue sur le périmètre du regroupement.

2.2.2. Accompagner les étudiants sur le continuum Bac-3/+3

Concernant plus spécifiquement la réussite des étudiants en TC, celle-ci s'est fortement améliorée ces dernières années, grâce à la mise en place de PRAG partagés et de diverses mesures d'accompagnement. Ces initiatives seront complétées par la mise en réseau de ressources en lignes qui permettront aux lycéens de se préparer à des études d'ingénieur. L'objectif est qu'en moyenne sur la durée du plan, les échecs soient maintenus en-dessous de 10% du nombre d'étudiants admis en TC. Pour financer de telles actions, des réponses ont été déposées sur des appels à projet destinés à lutter contre l'échec des étudiants et pour diffuser au niveau national des formations en ligne. La transition numérique, avec le développement d'éléments de formation en ligne et hybride, sera poursuivie.

DOCUMENT DE TRAVAIL

D'autres actions seront poursuivies en direction des lycées et collèges : cordées de la réussite, mais aussi actions d'aide sociale menées par les associations étudiantes de l'UTT.

2.2.3. Promouvoir des formations en partenariat au sein de l'académie

Concernant les partenariats avec les établissements d'ESR de l'académie, l'UTT propose son assistance à l'URCA pour ses projets de création de nouvelles formations d'ingénieur ainsi qu'à l'ESC Troyes autour de projets de nouvelles formations en ingénierie et management. Par ailleurs, des coopérations s'engagent au sein de « Ed Troyes » sur la création d'une maison des langues, sur le développement de la visibilité internationale et sur l'amélioration de l'entrepreneuriat étudiant. Ce dernier point fera également l'objet d'un plan d'action partagé au sein de « Ed Troyes », en s'adossant notamment à la Technopole et au Young Entrepreneur center (YEC).

Au-delà, l'UTT poursuivra son implication dans la politique de l'association en matière de vie étudiante, qu'elle soit issue du Schéma Directeur de la Vie Etudiante voté par la ComUE en septembre 2017 ou en lien avec celui lancé par TCM (Troyes Champagne Métropole) et qui concernera le **pôle sud de l'association.**

Jalon 3 : Bilan des actions initiées dans le cadre du « plan étudiants »
Jalon 4 : Point sur les mesures prises pour faire diminuer le taux d'échec en tronc commun
Indicateur IC3 et IC1-1

2.3. Faire du développement de la formation continue une force de l'établissement

Le développement de la formation continue (FC) est l'un des axes retenus dans le plan stratégique UTT 2030 pour répondre à l'une des missions de l'université tout en augmentant les ressources propres de l'établissement. La mise en place de ces programmes (MS, DU, Intra...) a cependant des effets plus larges. Ils permettent une connaissance plus fine des besoins des entreprises, des innovations pédagogiques et donc des évolutions dans les programmes d'ingénieurs, une notoriété, utile justement pour attirer des étudiants non seulement sur ces produits à Paris mais pour les programmes troyens, de nouveaux partenariats, en France (ESC Troyes, EPF, EPITA, NEOMA) et à l'international (projet d'école Cybersécurité au Sénégal, collaborations au Cameroun, Togo, Maroc...). Pour développer cette activité, l'UTT a mobilisé une partie de ses fonds propres pour réunir les compétences nécessaires. Ces premières actions, qui sont dans la ligne des recommandations du rapport Germinet, ont commencé à donner des résultats, qui seront analysés à mi-parcours.

Entre 2015 et 2017, les recettes relevant de la formation continue ont doublé, passant de 0.5 à 1.3 M€. L'objectif est de parvenir à 3.0 M€ (hors Mastères Spécialisés (MS®) en formation initiale) à 5 ans, avec une marge sur coût direct de 30% (cette marge s'entendant après prise en compte de l'ensemble des dépenses engagées pour cette activité et représentant donc la contribution à la couverture des charges de structure de l'UTT). Les différents volets de cette activité sont les suivants :

- Les contrats de professionnalisation, qui seront développés systématiquement, notamment en mettant en place des filières ingénieur dédiées à ce type de cursus,
- Des diplômes d'université (DU), certains étant nourris par les enseignements mis en place pour les MS, et d'autres par des besoins d'actions intra,
- Les Masters Spécialisés, dont les publics relèveront en moyenne pour un tiers de la formation continue (avec des tarifs spécifiques) et pour deux tiers de la formation initiale. L'objectif à 5 ans est d'avoir 6 MS® générant un chiffre d'affaires de 1.3 M€ (dont 0.6 M€ relevant de la formation continue).

L'activité de formation continue fera l'objet d'un plan d'action partagé avec les membres de l'association, notamment pour la VAE, dans une logique de réponse aux besoins du territoire. Des coopérations avec les Grandes Ecoles de la région Grand Est seront également étudiées au cas par cas (partenaires au sein de Ed-Troyes, l'ENSAM, NEOMA, CentraleSupélec Metz, TPS...).

Jalon 6 : Etat d'avancement sur le développement de la formation continue

2.4. Valoriser la recherche et l'innovation portées par l'UTT

L'activité de recherche est le support indispensable à un enseignement supérieur de qualité. Dans une université de technologie, elle est aussi un support à des coopérations avec les entreprises et, plus largement,

les acteurs socio-économiques. Ces coopérations sont de deux natures, non exclusives (les deux pouvant se trouver liées) : l'une est de procurer des financements au bénéfice de la recherche (contrats de recherche partenariale, thèses CIFRE...), l'autre est de soutenir le développement des entreprises du territoire.

L'UTT poursuivra son implication au sein de l'ITE PIVERT, de l'IRT M2P, du pôle de compétitivité Materalia et des Instituts Carnot Mica et ICEEL, qui sont sources de coopération avec les entreprises et d'autres acteurs académiques, dans une logique d'innovation et de transfert de technologie.

2.4.1. Accroître de manière ambitieuse la recherche partenariale

Le Service VEPI (Valorisation, Entrepreneuriat et Propriété Intellectuelle), qui apporte un soutien technique et juridique aux enseignants chercheurs dans ce domaine, a été mis en place au sein de la Direction des Relations Entreprises. A l'UTT, l'objectif est de maintenir le chiffre d'affaires annuel de recherche partenariale dans la fourchette 1.2-1.6 M€, avec l'ambition d'atteindre un chiffre d'affaires cumulé de 7 M€ sur la période du contrat.

2.4.2. Soutenir le développement économique local

Le soutien au développement économique local prend plusieurs formes, d'ores et déjà expérimentées par l'UTT et qui ont vocation à se développer.

Les objectifs de l'UTT sont de développer l'accueil de la R&D d'entreprises, le dépôt de brevets, de créer des LabCom, d'essaimer via des spin-offs et de traiter plus de projets soumis par des entreprises chaque année. La relation avec la SATT Grand Est sera densifiée pour augmenter la part des brevets UTT maturés.

2.4.3. Créer de nouvelles chaires industrielles

Le développement de chaires industrielles est un enjeu important : il apporte des financements complémentaires aux laboratoires de l'UTT et porte un signal de qualité quant aux activités des équipes de recherche. Par ailleurs, les chaires sont devenues un indicateur important dans les classements des Grandes Ecoles. L'objectif est de créer 4 nouvelles chaires sur la durée de la contractualisation, sur des thèmes portés par les équipes de recherche.

Jalon 5 : Point sur la valorisation des contrats portés par la DRE de l'UTT et par la SATT
(Indicateurs IC-5 et IC-6)

3. Organiser et promouvoir l'internationalisation des activités de l'établissement

Le développement international de l'UTT fait partie des enjeux important en matière de visibilité, d'attentes de la CTI et de classement de l'établissement. Il repose sur la poursuite du développement des relations avec d'autres universités, lesquelles s'initient le plus souvent par des partenariats en recherche. Il permet en particulier de mettre en œuvre le semestre à l'étranger pour tous les étudiants en cycle ingénieur, que ce soit en échange académique avec une autre université ou en stage. Ceci nécessite le développement de nouveaux accords et de nouveaux doubles diplômes, en veillant à l'équilibre des flux entre étudiants sortants et entrants, ce qui demande à son tour la mise en place d'enseignements en anglais sur des thématiques attractives. Par ailleurs, certains développements spécifiques seront poursuivis ou engagés sur le transfrontalier et l'Afrique.

3.1. Renforcer l'internationalisation de la recherche

Les collaborations de recherche permettent de créer des relations solides qui se transforment souvent en des partenariats dépassant largement le cadre de la recherche (MOU, Echange d'étudiants, Double diplôme, Joint PhD program...). L'UTT a donc développé des collaborations avec plusieurs centres de recherches majeurs en Europe (Univ. Tübingen, Allemagne ; King's College, Angleterre...), aux Amériques (Argonne National Lab., USA ; Molecular foundry UC Berkeley, USA, Univ. Laval, Québec Canada...) et en Asie (NTU Singapour, SUSTech Shenzhen Chine...). Par ailleurs, l'UTT accueille des personnels de recherche issus de pays étrangers (plus de 20 nationalités). Ceci apporte une grande mixité qui permet de faire rayonner l'établissement et sa région dans le monde. Afin de maintenir le recrutement de personnels étrangers de qualité, l'attractivité de l'UTT doit encore être développée. Cela passe par des collaborations de recherche permettant l'accès à des cultures et des moyens différents. Un partenariat avec l'Université de Shanghai autour de la photonique avec un laboratoire

spécialisé dans l'éclairage et les displays a été développé. Cela devrait permettre aux chercheurs du L2N de développer leurs projets sur des lignes de productions semi industrielles impossibles à trouver en France.

3.2. Développer les échanges d'étudiants et les doubles diplômes

Les enseignements en anglais seront initiés au niveau de la première année de Branche, sur deux logiques, débouchant à terme pour l'une sur un Bachelor international en quatre ans en ingénierie et pour l'autre sur un Bachelor en « Technologie et Management », en collaboration avec NEOMA et le groupe ESC Troyes. Ces enseignements permettront d'augmenter le nombre d'étudiants internationaux entrants, soit pour un semestre de cours (en compensation des étudiants UTT allant à l'étranger) soit pour un programme de Bachelor complet (avec une cible sur des étudiants asiatiques, indiens et nord-américains). L'objectif est que la première année d'études en anglais soit opérationnelle à la rentrée 2018 et que les deux Bachelor soient opérationnels à la rentrée 2020. Les effectifs ciblés, le prix de la scolarité et le modèle économique de ces deux Bachelors sont à bâtir. Parallèlement, l'objectif de l'UTT est d'augmenter le nombre d'étudiants obtenant un double diplôme.

3.3. Coopérer au niveau transfrontalier en lien avec l'association

Deux axes seront travaillés. Le premier concerne les coopérations avec la Belgique, en lien avec l'URCA : une analyse de l'opportunité sera la première étape, pour identifier les complémentarités et les universités partenaires.

Le second concernera l'Allemagne et notamment le développement de l'apprentissage transfrontalier avec ce pays, en particulier avec l'antenne de Nogent, qui a des liens avec la Sarre. Ceci se fera en lien avec la démarche initiée par la CDEFI et l'Université Franco-Allemande.

3.4. Accompagner le développement de l'ingénierie en Afrique

Le développement de la coopération avec le continent africain relève à la fois de la solidarité internationale et d'une anticipation du potentiel de développement économique africain. Cette coopération est inscrite dans les objectifs du plan stratégique UTT 2030. L'UTT poursuivra les actions initiées, à savoir :

- Le transfert de savoir-faire en matière de formation d'ingénieurs, au bénéfice d'établissements africains : l'enjeu est ici de permettre à des étudiants africains d'étudier en Afrique, à un coût moindre mais avec le même niveau de qualité qu'en France.
- La construction d'un institut africain de technologie pour le développement durable (IAT-DD), soit avec l'accord et sous l'égide de l'Université des Nations Unies (actuellement il existe 13 instituts de ce type dans le monde, aucun en France), soit sous une forme autre, donnant le statut d'ONG et permettant l'accès aux financements du développement.
- La contribution à l'émergence d'un campus franco-sénégalais et, au-delà, la contribution à la coopération franco-africaine en matière d'ESR.

Jalon 7 : Point sur la stratégie de développement à l'international.
(Indicateurs C2-1 et C2-2)

4. Poursuivre le développement de l'UTT en renforçant l'efficacité de son pilotage

L'UTT est un établissement atypique, avec 35% de ressources propres (soit 50 k€ par enseignants chercheur produisant), 1.3 M€ de formation continue et 40% de personnels contractuels. C'est également un modèle organisationnel original, qui montre le champ des possibles en matière de développement des établissements d'ESR ainsi que les limites d'un tel développement.

4.1. Renforcer le modèle économique

L'établissement constate que la croissance de ses effectifs ne s'est pas faite en adéquation avec sa subvention pour charge de service public. Pour en limiter les conséquences sur son budget, les charges de fonctionnement ont été contractées et un travail important a été fait pour réduire la précarité tout en maîtrisant la masse salariale. En conséquence, le développement de ressources propres (35 % du budget actuel, environ 6.5 M€/an

provenant de recherche collaborative et partenariale et 1,3 M€ provenant de la formation continue) sera poursuivi par l'établissement.

4.2. Moderniser le système d'information

Les grands chantiers organisationnels de l'UTT sont, d'une part, la mise en place d'une démarche qualité, conçue comme une démarche d'amélioration continue, d'autre part, la modernisation des systèmes d'information, avec notamment le souci de gérer de manière plus fine la masse salariale en travaillant sur un prévisionnel de service lié au choix anticipé des parcours d'étudiants.

La mise en place du CoACTION, piloté par un chargé de mission à la transformation numérique et dont le rôle est d'instruire et de suivre collégialement l'exécution du portefeuille de projets, pivot de la gouvernance agile, en alignement avec la démarche d'amélioration continue des processus, tiendra lieu de SDSI pour les prochaines années.

4.3. Dynamiser la politique RH

Une démarche qualité globale sera poursuivie.

En matière de pilotage et de supports, l'UTT poursuivra sa politique RH, qui permettra, tout en maitrisant l'évolution de sa masse salariale, de développer des conditions de travail les meilleurs possibles, en intégrant notamment les problématiques de la laïcité, d'égalité hommes-femmes, de prévention des risques professionnels et de lutte contre les discriminations. Des actions communes avec l'URCA sont déjà engagées (PETREL). En matière de formation, le plan de formation 2018 positionne l'UTT comme un acteur à part entière de la mutualisation des actions de formations au sein du Réseau Grand Est des Universités et plus particulièrement dans le cadre du contrat de site 2018-2022. Cette politique de formation se concrétise par une offre de formation mutualisée notamment dans les domaines suivants :

- Hygiène et Sécurité,
- Langues étrangères,
- Lutte contre les discriminations,
- Formation pour les enseignants chercheurs (conférence, séminaire),
- Formation pour les nouveaux MCF (décret 2017-854 du 9 mai 2017).

(Indicateur IC-9)

4.4. Accompagner la stratégie de l'association en matière de ressources documentaires

La Bibliothèque de l'UTT et celle de l'URCA travaillent déjà le plus souvent possible en collaboration ; l'UTT s'associe donc pleinement aux projets engagés au niveau de l'association. Ainsi, elle met au rang de ses priorités la création d'un portail HAL à l'UTT, qui donnera une visibilité accrue aux travaux des chercheurs.

En matière de mutualisation des accès aux ressources numériques mais aussi avec la mutualisation d'autres actions, la bibliothèque de l'UTT propose de mettre en œuvre des outils de suivi et d'évaluation qui concerneront prioritairement les groupements de commande, la formation à l'IST et le PCPP (plan de conservation partagé des périodiques).

Enfin, l'adoption du référentiel Marianne et l'accès au numérique seront proposés.

Jalon 8 : Point sur l'état d'avancement des actions du plan de rétablissement de l'équilibre financier
Jalon 9 : Point sur la mise en place d'une démarche qualité
Jalon 10 : Point d'étape sur les actions mises en œuvre en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations
Jalon 11 : Point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre des orientations stratégiques ministérielles en matière de prévention des risques professionnels
(Indicateurs IC1-2, IC-8, IC-9).

DOCUMENT DE TRAVAIL

Récapitulatif des jalons de la trajectoire

Opérations	Années d'observation des réalisations				
	2018	2019	2020	2021	2022
Politique stratégique					
1. Point d'étape à mi-parcours sur le rapprochement et les relations avec SU					
2. Point d'étape sur les actions d'animation mises en œuvre pour le pôle sud champenois					
Formation - Recherche					
3. Bilan des actions du plan "étudiants"					
4. Point sur les mesures mises en place pour faire diminuer le taux d'échec en tronc commun					
5. Point sur la valorisation des contrats portés par la DRE de l'UTT et par la SATT					
6. Etat d'avancement sur le développement de la formation continue					
International					
7. Point sur la stratégie de développement à l'international					
Gouvernance et Pilotage					
8. Bilan sur les actions du plan de rétablissement de l'équilibre financier					
9. Point sur la mise en place de la démarche qualité					
10. Point d'étape sur les actions mises en œuvre en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations					
11. Point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre des orientations stratégiques ministérielles en matière de prévention des risques professionnels					